



Conventions et rapprochements des clubs - Page 1/2



Convention : Art. 25 et 26 des RG FFHB – Niveaux national, territorial et départemental.

Dossier à établir sur le document type téléchargeable sur le site FFHB

–Formulaires, joint des documents listés aux articles 25 et 26 (dossier OBLIGATOIREMENT tapuscrit).

Dates de dépôt : CLUB → COMITÉ avant le 15 mai –COMITÉ → LIGUE avant le 31 mai - LIGUE→ FFHB pour les nationales avant le 15 juin

Rapprochement de clubs : Art 24 des RG FFHB – Niveau départemental uniquement

Documents à joindre : demande conjointe des clubs formulée par écrit au comité concerné.

Pas de date limite de dépôt..

Procédure de saisie et de validation des listes dans Gest'Hand

A l'attention des clubs pilotes des conventions ou des rapprochements

Accès convention → Soit en cliquant sur message depuis l'Almanach

→ Soit administratif cliquez sur « *Mon club* », puis l'onglet « *Conventions* ».

Ajouter des licenciés → Dans le menu, ouvrez la convention concernée, et cliquez sur l'onglet « modifier la liste », et choisissez l'onglet approprié « officiels » ou « joueurs » pour ajouter les licenciés concernés



Veillez à bien identifier les
2 onglets « Liste des officiels »
et « Liste des joueurs »



Conventions et rapprochements des clubs - Page 2/2



Ne pas oublier pour les licences validées de vérifier qu'elles sont

qualifiées pour la date du match

(sinon match perdu et pénalité financière).



Renseignements :

Administratif

6300000@ffhandball.net

Référénte GestHand

Véronique BRUNEL

6300000.vbrunel@ffhandball.net

Tél : 07 88 20 38 31

Communication

Laetitia FIORI

6300000.lfiori@ffhandball.net

En bas de la page 4 boutons :

GESTHAND

1. AJOUTER pour insérer les noms de vos joueurs et de vos officiels

Peuvent être rentrées les licences qualifiées ou validées.

2. ENREGISTRER pour conserver les noms que vous venez de rentrer,

En l'état, il est encore possible de revenir sur la liste : changer les noms ou de les supprimer, tant que la validation n'a pas été faite.

3. VALIDER LA LISTE DES JOUEURS prise en compte définitivement des noms rentrés à J+1

Donc validation par le club à minima la veille de la rencontre (sinon match perdu et pénalité financière)

Attention, cette action est irréversible, une fois validée; les remplacements et suppressions de noms sont IMPOSSIBLES.

Lors de la première saisie ne pas compléter entièrement les listes : possibilité au cours de la saison si besoin de rajouter des noms dans la limite de 30 pour les joueurs et 20 pour les officiels.

(article 25 des Règlements généraux FFHB).

Une fois les quotas de 30 joueurs et de 20 officiels atteints, **les listes sont closes, impossible de les modifier**

4. ANNULER Pour quitter la page et revenir sur la page précédente

Dans tous les cas, un joueur et/ou un dirigeant inscrit sur une liste de convention ne pourra être autorisé à évoluer valablement en compétition officielle que dans la double condition suivante :

- être régulièrement qualifié ;
- avoir été inscrit et validé dans Gest'Hand sur la liste au plus tard la veille (J-1) du match concerné ;

A défaut, ledit match sera donné perdu par pénalité par la COC compétente.